

LABORATOIRE

N analyse : 85602-24-2354 Type analyse : PIS

 Origine échantillon : DELLE Point surveillance : 347
 Piscine intérieure : Pataugeoire

eau traitée au chlore

prélevé sous accréditation par Mme BOY (BOY) Laboratoire PMA

Date de prélèvement : 05/11/2024 à 14h05

Date de réception : 05/11/2024 à 15h25

Date de début des essais : 05/11/2024 à 16h00

 ARS BOURGOGNE FRANCHE COMTE
 UNITE SANTE ENVIRONNEMENT NFC
 8 RUE HEIM CS 90247
 90005 BELFORT CEDEX

Observations :

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation.

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s).

Pour déclarer, ou non, la conformité, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Les déclarations de conformité sont couvertes par l'accréditation uniquement si tous les résultats pris en considération pour conclure sont accrédités.

Référence méthode(s) prélèvement : FD T 90-521 / NF EN ISO 19458(T 90-480)

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES		Labo (1)	Valeur (2)	Unité	Norme de Qualité	Méthode
(*)	Dénombrement des bactéries à 36 C(pisc)	A	<1	n/ml	100	NF EN ISO 6222
(*)	Entérocoques	A	0	n/100ml	0	NF EN ISO 7899-2
(*)	Escherichia Coli	A	0	n/100ml	0	NF EN ISO 9308-1:2000
(*)	Pseudomonas aeruginosa	A	0	n/100 ml	0	NF EN ISO 16266
(*)	Staphylocoques pathogènes	A	<1	n/100ml	0 (90%)	NF T90-412
MINERALISATION		Labo (1)	Valeur (2)	Unité	Norme de Qualité	Méthode
(*)	Chlorures (piscines)	A	46.9	mg/l	250	NF EN ISO 10304-1
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES		Labo (1)	Valeur (2)	Unité	Norme de Qualité	Méthode
(*)	Carbone Organique Total (piscines)	A	3.1	mgC/l	5	NF EN 1484
PARAMETRES TERRAIN (mesurés par le préleveur)		Labo (1)	Valeur (2)	Unité	Norme de Qualité	Méthode
	Affichage sur le site	A	MAJ	qualit.		
	Chlore combiné	A	0.37	mg/l Cl2	<0.6	calcul
	Chlore disponible	A	2.17	mg/l	>2 et <5	
(*)	Chlore total	A	2.54	mg/l Cl2		NF EN ISO 7393-2
	Fréquentation au moment du prelevement	A	NULLE	quali		
	Stabilisant (Acide isocyanurique)	A	28	mg/l	75	
	Température	A	28.8	C		
	Température air	A	27.9	C		
	Transparence qualitative	A	normale	qualit		
(*)	pH (piscines)	A	7.4	unité pH	6.9 à 7.7	NF EN ISO 10523

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique

CONCLUSIONS Eau conforme aux normes de qualité microbiologiques et physico-chimiques.

 Isabelle CUVIER
 Coordinatrice



(1) Laboratoire de réalisation de l'analyse (n° accréditation)
A=Laboratoire Pays de Montbéliard Agglomération (1-6554)

La liste des sites accrédités et portées disponibles sur www.cofrac.fr

(2) Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification.

NC : somme non cumulable (tous les éléments de la somme sont inférieurs aux limites de quantification)

(*) indique que le paramètre est couvert par l'accréditation. La température n'est pas couverte par l'accréditation.

Les incertitudes sont disponibles sur demande.

Les résultats sont rendus en prenant en compte les matières en suspension (MES) sauf quand la filtration est indiquée dans les normes analytiques.

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai et tels qu'ils ont été reçus.

Les conclusions émises s'appuient sur les valeurs seuils du Code de la Santé Publique (limites et références de qualité)

analyse réalisée dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique